

RELEVÉ DE DECISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
Séance du 8 décembre 2014

**Présents**

> Membres fondateurs

- CNRS : Patrick MOUNAUD (représentant Alain FUCHS)
- École des Ponts ParisTech : Armel de La BOURDONNAYE
- ENVA : Philippe VINCENT (représentant Marc GOGNY)
- ESIEE Paris : Dominique PERRIN
- IFSTTAR : Hélène JACQUOT-GUIMBAL
- INSERM : Marie- Pascale MARTEL (représentant Yves LEVY)
- UPEM : Gilles ROUSSEL, Frédéric MORET, Damien LAMBERTON
- UPEC : Luc HITTINGER (avec procuration de Bernard BIGOT, personnalité qualifiée), Lucie GOURNAY, Christian CUESTA

> Personnalités qualifiées

- UPE : Bernard DIZAMBOURG, président
- UPE : Benoît LESAFFRE, vice-président

> Membre associé administrateur

- CSTB : Hervé CHARRUE (représentant Etienne CRÉPON)

> Personnel enseignant-chercheur : Isabelle COLL, Christian SOIZE

> Doctorant : Johann NICOD

> Personnel d'UPE : Auziria MENDES

> Invités permanents

- ANSES : Gérard LASFARGUES (représentant Marc MORTUREUX)
- INA : Laurence LECOEUR (représentant Agnès SAAL)
- EIVP : Régis VALLÉE
- ESTP : Florence DARMON
- FCBA : Georges-Henri FLORENTIN
- Rectorat : Marie-Louise COFFRE (représentant Béatrice GILLE, rectrice de l'académie de Créteil, chancelière des universités)
- SG MEDDE/CGDD : Patrice BUESO

> Invités

- CNRS : Virginie BONNAILLIE-NOEL
- UPE : Philippe AVRIL, directeur des services
- UPE : Monika BLANC, responsable affaires générales
- UPE : Caroline BESSAULT, chargée d'études

**Absents/excusés**

- ADVANCITY : Florence CASTEL
- EFS : François TOUJAS
- ENSA Paris-Belleville : François BROUAT
- ENSA Paris-Malaquais : Nasrine SERAJI
- IGN : Daniel BURSAUX
- LRMH : Isabelle PALLOT-FROSSARD
- Personnel enseignant-chercheur : Geneviève MARIGNAC
- Doctorant : Bertrand WODOCIAG

### **1. Approbation du compte-rendu du conseil du 22 septembre 2014 (décision)**

Le compte-rendu du conseil d'administration du 22 septembre 2014 est approuvé à l'unanimité.

### **2. Point statutaire : modèle de convention d'association (décision)**

Le modèle de convention d'association à UPE intégrant les stipulations de la loi du 22 juillet 2013 est approuvé à l'unanimité.

### **3. Points budgétaires (décisions)**

Sont approuvés à l'unanimité :

- le seuil d'immobilisation et la durée d'amortissement des différentes catégories d'immobilisation d'UPE ;
- la participation d'UPE aux frais de personnel engagés par la Cité internationale universitaire de Paris (CiuP) en 2014 pour le centre acc&ss Paris-Est, pour un montant de 30 000 euros ;
- le compte épargne-temps des agents d'UPE ;
- la subvention d'UPE à ses agents pour la restauration dans la cantine du bâtiment Bienvenüe ;
- le budget initial 2015.

### **4. Adhésion du Centre hospitalier intercommunal de Créteil (CHIC) en tant que membre associé (décision)**

L'adhésion du CHIC en tant que membre associé est approuvée à l'unanimité.


### **5. Actualité du contrat de site et du dossier IDEX/I-SITE (information)**

- Un document d'orientation relatif au contrat de site pluriannuel d'UPE 2015-2019 prévu par la loi du 22 juillet 2013 est présenté.
- Le dossier de candidature d'UPE à l'appel à projet IDEX/I-SITE à déposer pour le 21 janvier 2015 sera achevé fin décembre.

### **6. Questions diverses**

- Le directeur du FCBA indique que le FCBA est maintenant installé Cité Descartes. L'inauguration des nouveaux locaux est prévue en mars ; la date sera communiquée ultérieurement.
- Les séances 2015 du CA sont fixées aux lundis 16 mars, 15 juin, 21 septembre et 7 décembre.

Le 8 décembre 2014

Le Président  
  
Bernard Dizambourg  
